



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

## **Assemblée plénière du 16 octobre 2015**

### **Intervention de Gérard Piel**

#### **Rapport n°113 : Intempéries du 03 octobre 2015 – Solidarités avec les Alpes-Maritimes**

Une nouvelle fois, un territoire de notre région a été touché par une catastrophe climatique.

Une nouvelle fois, j'ai entendu invoquer la crue centennale ou les précipitations exceptionnelles... puis est venu le temps des déclarations de mauvaise foi.

Décidément pour certains élus l'effet d'aubaine fait partie de l'arsenal politique. A les entendre, cette catastrophe serait donc produite par le grand nombre de logements sociaux construits dans ces communes à l'instigation de l'État !

Il faudrait supprimer la loi SRU et la loi ALUR.

Alors disons-le clairement aujourd'hui, aucun logement social n'a été construit dans les Alpes-Maritimes sur les terrains mis à disposition par l'État.

Rappelons qu'aucune des communes touchées ne respecte la loi SRU, que certaines sont carencées comme Le Cannet, Mandelieu, Vallauris, Villeneuve Loubet, Roquefort les Pins, que les maires de ces communes refusent de construire des logements sociaux.

Donc je le dis avec colère, ces individus sont indignes, indignes d'avoir utilisé une catastrophe où des femmes et des hommes ont perdu la vie pour des petites manipulations politiciennes.

Bien sûr, il faut chercher les causes afin de réduire les risques et sur ce secteur elles sont connues, telles que l'autoroute A8 construite sans aucun bassin de rétention alors qu'elle traverse le bassin versant de la Brague et ses affluents, ou la multiplication des surfaces commerciales qui continue dans les Alpes-Maritimes, le fameux polygone de Cagnes sur Mer a d'ailleurs été inondé avant d'être inauguré.

A Sophia Antipolis, à Vallauris, au Cannet, à Antibes, dans la vallée du Var dont le saccage se poursuit tout comme dans la vallée de la Siagne, ce sont des centaines de milliers de m<sup>2</sup> de béton, de macadam, d'imperméabilisation qui sont en cours ou prévus.

Alors oui, nous allons voter cette aide exceptionnelle pour laquelle nous ne pouvons que nous féliciter du montage. Ainsi, les familles touchées pourront rapidement avoir un premier secours au sein des CCAS, en espérant que ceux-ci jouent le jeu, et les artisans ne seront pas obligés de passer par la CCI 06 pour obtenir une aide, tout comme les communes, même celles qui ne répondent pas aux critères de la loi SRU.

Mais cela ne pourra pas suffire.

Nous devons interpeller l'État, dont nous attendons toujours l'annonce du montant financier de sa participation, sur la remise à plat des documents d'urbanisme, des PAPI mais aussi sur la mise en sécurité du territoire le long de l'autoroute.

Aujourd'hui, il reste des dizaines de familles, des personnes qui ont tout perdu y compris celles et ceux qui vivaient déjà en grande précarité dans des mobile-home, des caravanes, des caves, des familles également habitant les résidences HLM dépendant de Côte d'Azur Habitat, familles dont la présidente de cet organisme semble avoir oublié l'existence, sont dans le dénuement le plus complet.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont besoin de la solidarité de tous, heureusement, et même si cela ne peut être suffisant, nous y participons.

Notre groupe votera évidemment ce rapport.

*Seul le prononcé fait foi*